

Etude sur le télétravail des personnes en situation de handicap

Présentation

Le télétravail a subi une forte progression durant les derniers mois en lien avec la crise sanitaire. Le contexte actuel suggère que ce mouvement va s'ancre dans les pratiques. **Pour les personnes en situation de handicap, il présente à la fois des opportunités mais également des risques spécifiques** plus ou moins importants selon la situation (handicap, âge, situation familiale...) en ce qui concerne de leur qualité de vie au travail, le maintien dans l'emploi voire l'accès à l'emploi.

Objectifs de l'étude

Face à ces constats, **l'Ansa mène, en partenariat avec l'Agefiph, le FIPHFP et la CNSA, en cette année 2021 une étude sur le télétravail des travailleurs en situation de handicap** afin de :

- **Mieux comprendre les modalités de télétravail mises en place** à ce jour par les employeurs publics et privés pour les personnes en situation de handicap.
- **Analyser les conditions de réussite et les freins pour favoriser le télétravail** tout en contribuant à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs collectifs de travail.
- **Capitaliser à travers le repérage des initiatives locales et innovantes et/ou favoriser l'émergence d'initiatives innovantes** répondant aux besoins non couverts.

L'étude vise à tirer les enseignements de cette mise en place massive et rapide du télétravail pour **produire des recommandations généralisables hors temps de crise** pour des modalités de télétravail profitables et inclusives à destination des personnes en situation de handicap, voire potentiellement bénéfiques pour l'ensemble des travailleurs.

Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, de février à décembre 2021, une méthodologie mixte en deux grandes étapes est prévue :

- **Etape 1 - Etat des lieux** avec le lancement de trois enquêtes en ligne pour trois cibles distinctes : personnes en situation de handicap, employeurs, professionnels du maintien dans l'emploi. En complément, un défi visant à repérer les pratiques innovantes (mises en œuvre ou à mettre en œuvre) sera lancé.
- **Etape 2 - Sélection et formalisation des innovations repérées** à travers des entretiens à distance ou sur site auprès des porteurs repérés à travers le défi ou les Labos (exemple : employeurs, professionnels du maintien, etc.). Cette étape aboutira à la formalisation d'un guide méthodologique d'ici la fin de l'année 2021.
- **Tout au long de l'étude, l'animation de Labos**, des ateliers visant à recueillir le point de vue d'un groupe composé d'institutionnels, de professionnels, de chercheurs, d'employeurs, de personnes en situation de handicap et d'associations. Trois Labos (format demi-journée) seront organisés : le premier le 28 mai après-midi, le deuxième début juillet, le troisième à l'automne 2021.

Interlocuteur à l'Ansa : margherita.maestri@solidarites-actives.com

Plus d'informations sur l'Ansa : <https://www.solidarites-actives.com/>